



Communiqué de presse

Vendredi 23 janvier 2026

Projet de loi de finances pour 2026 : un compromis par nature insatisfaisant, mais qui permet d'avancer et d'assurer la stabilité du pays.

À l'issue du rejet des motions de censure déposées après le déclenchement de l'article 49-3 de la Constitution, **la partie recettes du projet de loi de finances pour 2026 est donc désormais adoptée**. Dans un contexte d'instabilité politique, **le groupe Les Démocrates a fait le choix de la constance et de la responsabilité : doter la France d'un budget, sans renoncer à l'exigence de vérité sur nos finances publiques.**

L'absence de budget et la poursuite du seul régime de la loi spéciale seraient, dans la période, une prise de risque majeure pour notre pays. Trop de temps a déjà été perdu. Nos compatriotes, entreprises, associations ou collectivités, aspirent plus que jamais à de la stabilité et de la visibilité pour pouvoir se projeter dans l'année qui s'est déjà ouverte.

Fidèle à sa méthode – le dialogue et la construction de compromis – **le groupe Les Démocrates a su faire émerger dans cette partie consacrée aux recettes des dispositions défendues de longue date**, notamment :

- Une juste contribution de nos compatriotes les plus aisés, tout d'abord, par la **pérennisation de la contribution différentielle sur les hauts revenus tant que le déficit public ne sera pas ramené sous les 3% du PIB** comme le préconisait déjà l'année dernière **Jean-Paul Matteï**. Cela permettra d'empêcher les effets d'évitement de cette contribution que nous avons pu constater l'année dernière, en dépit de nos alertes répétées.
- Le soutien à la politique du logement, alors que la relance du secteur de l'immobilier tarde à se concrétiser, par la **création d'une première étape vers un statut du bailleur privé**, que nous appelons de longue date. Ce statut, travaillé par notre collègue **Mickaël Cosson**, est attendu par les acteurs de l'immobilier et nécessaire pour mobiliser davantage l'investissement locatif dans des logements vertueux et à tarif abordable.
- Un **meilleur calibrage de la taxe sur les petits colis**, telle que proposée par **Christophe Blanchet**, pour lutter contre la concurrence déloyale de certaines plateformes de vente en ligne en dehors de l'Union européenne et lutter plus efficacement contre la contrefaçon.



LES DÉMOCRATES

• ASSEMBLÉE NATIONALE •

Le groupe Les Démocrates regrette que, face aux postures de certains, les ambitions en matière de justice fiscale aient été revues à la baisse, **abandonnant la plupart des mesures en matière de lutte contre la suroptimisation au profit d'une surtaxation excessive des bénéfices des grandes entreprises**, qui fait craindre des conséquences négatives en termes d'emploi, d'investissement et de recours au tissu productif des TPE/PME sous-traitantes.

L'adoption de la première partie de ce PLF n'est qu'une étape. **Les Démocrates partagent une inquiétude centrale : une ambition de réduction des dépenses revue à la baisse, faisant peser la crédibilité de la réduction annoncée du déficit à 5%** et l'absence de marges de manœuvre pour absorber d'éventuelles crises sectorielles, des aléas géopolitiques ou climatiques, ou encore des recalibrages nécessaires de recettes et de dépenses en cours d'année.

La suite du processus budgétaire – l'examen de la seconde partie consacrée aux dépenses – sera décisive pour ne pas faire peser davantage de dette sur les épaules des générations futures. Dans cette dernière ligne droite, **Les Démocrates seront vigilants à ce qu'il n'y ait aucune surenchère nouvelle** de la part de ceux qui ont davantage pratiqué le chantage que le compromis, privilégiant les intérêts politiques immédiats à ceux à plus long terme du pays.